

Communiqué de presse
Berne, le 15 février 2016

Demandes d'exportation du secteur de l'armement: des conditions équitables pour l'industrie suisse

Les demandes d'exportation pendantes du secteur de l'industrie d'armement étant parfaitement conformes au droit suisse, le Conseil fédéral doit les autoriser au plus vite. Plusieurs organisations économiques l'ont exigé dans une lettre ouverte à son intention. Il est crucial pour la sécurité de notre pays que son industrie d'armement reste fonctionnelle. L'Union suisse des arts et métiers usam invite le Conseil fédéral à ne pas appliquer aux exportations un régime plus strict que celui prévu par la loi et qui, par ailleurs, correspond à la pratique des États partenaires européens. Le Conseil fédéral contribuerait ainsi activement à contrer cette tendance à la désindustrialisation que lui-même déplore.

Dans une lettre conjointe qu'ils lui ont adressée, les présidents du Cercle de travail Sécurité et techniques de défense (cstd), de l'Union suisse des arts et métiers usam, du Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité (GRPM) ainsi que la direction de Swissmem invitent instamment le Conseil fédéral à autoriser les demandes d'exportation pendantes du secteur de l'industrie d'armement. Il serait ainsi possible, conformément à la loi fédérale sur le matériel de guerre, de maintenir une capacité industrielle correspondant aux besoins de la défense nationale. Ceci correspond par ailleurs au mandat énoncé dans la loi sur le matériel de guerre et ordonné à la politique de sécurité. En outre, les conditions-cadre économiques et politiques doivent concorder avec celles des États partenaires européens, à défaut de quoi des emplois seront perdus.

Forte de quelque 15 000 emplois, l'industrie suisse de l'armement est un pilier important de la place industrielle suisse. Les demandes d'exportation pendantes sont pleinement conformes au droit suisse. Vu l'évolution de la conjoncture et l'augmentation du chômage, l'atermoiement du Conseil fédéral est donc insoutenable; outre qu'il fait perdre des commandes aux entreprises concernées, il nuit à la compétitivité de la Suisse en comparaison internationale.

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'usam souscrit à l'objectif d'une industrie de l'armement forte et axée sur l'exportation. Elle est par conséquent surprise de l'attitude de plusieurs autres acteurs de l'économie suisse qui ne se prononcent pas nettement contre cette tactique dilatoire du Conseil fédéral. Elle attend d'économiesuisse, mais également de la présidence de Swissmem comme de sa direction, une prise de position sans équivoque en faveur de leurs propres sociétés membres.

Renseignements complémentaires

Jean-François Rime, président, conseiller national UDC/FR, tél. 026 919 86 86, mobile 079 230 24 03

Hans-Ulrich Bigler, directeur, conseiller national PLR/ZH, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Numéro 1: plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME